

# Projet Section Sportive Scolaire Basket

## Collège Jean Monnet - Lusignan

La section sportive basket du collège Jean Monnet est portée par Collège Jean Monnet de Lusignan, le Comité Départemental de la Vienne de Basketball et Grand Poitiers.

### Les objectifs

- Offrir aux élèves volontaires la possibilité de pratiquer une **activité sportive soutenue** tout en suivant une scolarité normale.
- Donner les moyens à chaque élève de s'épanouir dans sa pratique sportive mais aussi dans sa scolarité en visant la réussite de tous.
- Permettre aux élèves d'atteindre un **bon niveau de pratique**.
- Favoriser l'**esprit sportif citoyen** : responsabilisation, vie du club, animation, arbitrage, ...

### L'organisation et les contenus

#### Emploi du temps des élèves de la section

- Les élèves de la section bénéficient de 3h d'entraînement hebdomadaires : 1h30 les mardis et vendredis après-midi.  
Ces heures incluent la préparation physique générale, la formation de jeune sportif citoyen et la sensibilisation à l'hygiène du sportif (alimentation, ...).
- Des heures d'étude entrant dans le dispositif « aide aux devoirs » sont disponibles si un élève est en demande d'aide.
- Des heures d'accompagnement éducatif peuvent être mises en place de façon systématique et obligatoire pour aider les élèves dans leur travail scolaire.
- En cas d'inaptitude partielle ou complète, un certificat médical est nécessaire. La présence des élèves à la séance est souhaitée, sauf en cas de mobilité réduite.

#### Le suivi sportif

- Les entraînements sont assurés par Monsieur HABBANE, entraîneur diplômé. Il assurera la partie physique et technique.

#### Le suivi scolaire

- Le professeur référent assure le suivi individuel en liaison avec les professeurs principaux et les familles.
- Un bilan trimestriel est établi conjointement avec l'entraîneur et le professeur référent (appréciation et validation de compétences sur le bulletin de l'élève).
- Accès aux dispositifs d'aide du collège : accompagnement éducatif et aide aux devoirs

#### Le suivi médical

- Il est assuré par le Docteur CAILLEAU en liaison avec le professeur d'EPS et le médecin scolaire.

NB : Pour son admission, l'élève devra passer un examen médical initial effectué par un médecin au choix qui sera informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.

## **Le pôle compétition** *Se confronter pour mettre à profit ses apprentissages et progrès individuels.*

- **AS et UNSS** : Les élèves de la section sont inscrits à l'Association Sportive du collège et sollicités pour participer aux compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Ces championnats sont à la fois un moyen et un objectif.
- Les élèves de la section sont formés en tant que jeunes officiels. Ils peuvent officier dans le cadre compétitif afin de mettre en pratique leur formation d'arbitrage.
- Lors de ces temps de rencontre, les élèves de la section jouent un rôle d'ambassadeur du collège.
- Pour les 6<sup>èmes</sup> / 5<sup>èmes</sup> : les élèves de la section participent au championnat UNSS « classique » avec les élèves de l'association sportive du collège.
- Pour les 4<sup>èmes</sup> / 3<sup>èmes</sup> : les élèves de la section participent au championnat UNSS « Excellence ».
- **Dans le cadre fédéral** : les élèves de la section peuvent être licenciés dans le club de leur choix.

## **Ce qui est attendu des élèves**

- Des efforts réguliers pour maintenir et améliorer leurs résultats.
- Une attitude respectueuse dans et hors du collège : les comportements perturbateurs qui nuiraient au bon fonctionnement du groupe section et de la classe pourraient aboutir à des sanctions graduées, jusqu'à l'exclusion de la section.

## **Les temps forts de l'année**

- Intervention du Docteur CAILLEAU sous forme de **mini-conférence** pour informer et sensibiliser les élèves sur l'alimentation et les risques de blessure.
- Sortie pour aller voir un **match de haut niveau**.
- Vivre un entraînement avec sportif haut niveau ou un entraîneur de haut niveau.
- **Organisation d'un tournoi 3x3** par la section pour l'ensemble des classes du collège. Les élèves de la section prépareront l'information à destination des classes, prendront en charge la gestion du tournoi (rotations des matchs, arbitrage...).
- Animation d'ateliers basket par les élèves de la section dans la cadre d'une journée d'accueil des futurs 6èmes.
- Animation d'ateliers basket par les élèves de la section dans le cadre des portes ouvertes du collège.

## **A qui s'adresse la section et comment faire acte de candidature ?**

- La section est ouverte pour les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Il est possible de candidater en cours de cursus scolaire collège.
- L'inscription implique un **engagement pour l'ensemble de la scolarité au collège** (selon les places disponibles).
- Le nombre de places annuel est de **25**.
- Candidature : Elle se fait sur dossier, entretien et épreuves sportives. Un jury établira la liste des élèves retenus. Seront sélectionnés **des élèves de bon niveau sportif, présentant une forte motivation et n'ayant pas de difficultés scolaires majeures**. L'équilibre entre les différentes capacités scolaires et sportives est privilégié et une place importante est accordée à l'intérêt pour la prise de responsabilité, la conscience de sportif citoyen.
- **Pour les élèves hors secteur** :
- L'élève ne relevant pas du secteur du collège peut être admis **par dérogation** accordée par le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.
- Le collège ne dispose pas d'internat. Les élèves peuvent éventuellement être hébergés à l'internat du lycée de Venours. L'élève interne pourra emprunter le ramassage scolaire pour la liaison collège-Venours.

Lu et approuvé le / /2022

Nom et signature du responsable :

Nom et signature de l'élève :